



SCHAERBEEK

Programme du MR à l'attention des Schaerbeekoïses/es
en vue de l'élection communale du 14 octobre 2012



Schaerbeek : des villages dans la ville !

Madame, Monsieur,

Le 14 octobre prochain, vous serez appelés à voter. Par votre vote, c'est vous qui déciderez comment et par qui notre commune sera gérée durant les six prochaines années.

Cela fait plus d'un siècle et demi que l'histoire de Schaerbeek et celle du libéralisme sont intimement liées. Depuis des années, nous travaillons et participons avec succès au redressement et au renouveau de Schaerbeek.

Voilà pourquoi, aux prochaines élections communales, nous avons choisi de nous présenter avec une équipe de passionné(e)s qui portent vraiment Schaerbeek dans leur cœur. Des Schaerbeekois(e)s de tous âges, de toutes origines, issus de tous nos quartiers, qui partagent nos valeurs libérales et humanistes avec enthousiasme.

Notre objectif est de remettre l'humain au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi, portés par notre volonté d'ouverture à l'autre, nous voulons faire respecter les valeurs démocratiques d'égalité entre toutes et tous, en droits et en devoirs.

Pour nous, l'éducation est la première priorité. D'autre part, nous voulons garantir les droits des plus démunis. Personne ne doit être laissé au bord du chemin. Retrouvons-nous les manches et recherchons ensemble des solutions originales créatrices d'emplois à Schaerbeek. Mobilisons les entreprises, les écoles et les centres de formation pour permettre l'engagement de jeunes Schaerbeekois motivés.

Sans rigueur, il n'y a pas de gestion responsable qui soit possible. Le MR est votre meilleure garantie d'une gestion rigoureuse et transparente des finances communales.

Avec la force du MR, loin des extrémismes politiques, linguistiques ou religieux, nous avons la volonté de rendre à notre commune sa beauté et sa cohésion, pour mieux résister ensemble à la crise qui nous frappe.



Georges VERZIN
Tête de liste MR



Afaf HEMAMOU
2^e liste MR

Le MR participe avec succès au redressement de la commune depuis 2000.

Le bilan de son travail avec ses partenaires lors de cette dernière législature (2006-2012) est excellent.



Pour la première fois depuis 1994, le MR a décidé de présenter un programme unique au suffrage des Schaerbeekoïses. Vous l'avez dans vos mains. C'est un programme ambitieux, gestionnaire et pétri de nos valeurs à l'attention de tous les Schaerbeekoïses. Sans distinction d'âge, de sexe, de couleur, d'origine, de religion, d'avoir, de pouvoir ou d'espoir.

C'est donc la chance pour le MR de marquer la campagne communale schaerbeekoïse de nos valeurs libérales. C'est l'occasion d'offrir un vrai programme MR, en collaboration avec l'Open Vld, à l'appréciation des Schaerbeekoïses. Car l'enjeu communal est beaucoup plus large que le débat entre francophones et néerlandophones. Il y a la crise, le boom démographique, le puzzle des communautés, la mobilité, le bien-être de nos quartiers... Nous ne voulons pas nous tromper d'enjeu. Nous ne souhaitons pas, de façon directe ou indirecte, faire campagne pour des thèmes qui divisent. Nous voulons rassembler autour d'un projet plus que jamais Réformateur et Libéral.

Il est articulé en trois piliers :

1) L'économie, l'emploi et la gestion de la commune :

- a. la volonté de composer un budget ambitieux et en équilibre, n'hypothéquant pas l'avenir de Schaerbeek.
- b. la juste perception des recettes, en contrepartie de services et d'une vie dans la commune qui soit à la hauteur des attentes des habitants et des commerçants.
- c. le contrôle des dépenses.
- d. des services efficaces et motivés.
- e. des commerçants plus libres de conduire leur projet d'entreprise.
- f. des opportunités d'emploi pour les jeunes et les moins jeunes, dans tous les secteurs, dans l'économie quotidienne, dans les entreprises ou dans l'économie d'entraide.

2) La qualité de vie :

- a. un espace de vie en sécurité plus marqué, au travers de services de police enthousiastes, pragmatiques et à l'écoute, connectés avec les autres services de cohésion sociale.
- b. des quartiers de qualité, ouverts, où il fait bon vivre et où chacun se sent chez soi.
- c. pimentée de temps à autres de la fameuse zwanze schaerbeekoïse.

3) Le développement humain

- a. des valeurs fortes d'éthique, de transparence, de proximité, une saine gestion, la nécessité de la tolérance et de la liberté, le pouvoir de l'individu, la force de la libre entreprise.
- b. Un enseignement ouvert, qui grandit l'être humain, qui le rend apte à se prendre en main.

D'ici au 14 octobre et avec vous, nous mènerons une campagne forte, de terrain. Nous dialoguerons avec les habitants pour entendre vos suggestions. Nous expliquerons ces valeurs libérales dont nous sommes si fiers. Nous raconterons aux Schaerbeekoïses comment nous comptons les mettre en application. Nous rappellerons l'importance d'une saine gestion, la nécessité de la tolérance et de la liberté, le pouvoir de l'individu, la force de la libre entreprise.

Nous ne ferons pas campagne pour un autre parti, quel qu'il soit. Nous ferons campagne pour le projet MR et avec le MR et en collaboration avec l'Open Vld.

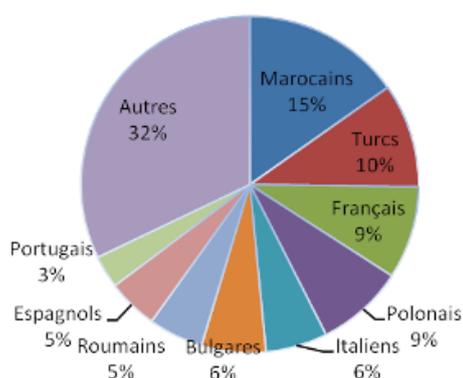
Schaerbeek peut et doit être une meilleure commune !

Schaerbeek en chiffres...

Objectif (du CAP) : définir un plan global et structuré de développement durable en matière d'environnement

→ Schaerbeek est la **6e commune** la plus peuplée de Belgique¹. Au 31 décembre 2010, il y avait 124.862 habitants dont 102.534 au registre de la population et 22.328 au registre des étrangers. Elle compte 8,14 kilomètres carrés soit plus de 15.000 habitants par kilomètre carré.

→ Notamment par la présence de la gare du Nord et de l'Office des Etrangers sur son territoire, Schaerbeek est une porte d'entrée au «**primo-arrivant**», ce qui contribue à une croissance de la population de **2 à 3000** nouveaux habitants « net » chaque année. Avec 20 000 habitants de plus en 10 ans, Schaerbeek enregistre donc **20% de croissance sur ces 10 dernières années**. Elle atteint la situation où la commune se **trouvait en 1950**. Ceci dit, la population croîtra de **25.000 unités entre aujourd'hui et 2021**.



→ Schaerbeek est une commune jeune, avec près de 30% d'habitants de moins de 20 ans. Cette augmentation et cette vitalité de la population entraînent des questions de fond sur les investissements que la commune devra fournir afin de répondre aux besoins: **4000** mètres carrés d'école en plus par an seront nécessaires, des services communaux, des crèches, de la mobilité, des besoins sociaux, des services culturels, de l'emploi etc.

→ Schaerbeek se caractérise aussi par la présence de **nombreuses cultures** et pas moins de 150 nationalités différentes. Près de 30% de la population schaarbeekoise est étrangère non-belge. On sait que les communautés turcophones et marocaines sont très importantes, mais on compte aussi de nombreux Français, Albanais, Polonais, Roumains, Italiens etc.

→ **Le taux de chômage est élevé, à 26%** des hommes et des femmes en âge de travailler et près de 40% pour les moins de 25 ans.

→ La **part des faibles revenus** est **plus importante à Schaerbeek que dans la Région bruxelloise** et celle des plus hauts revenus plus faible².

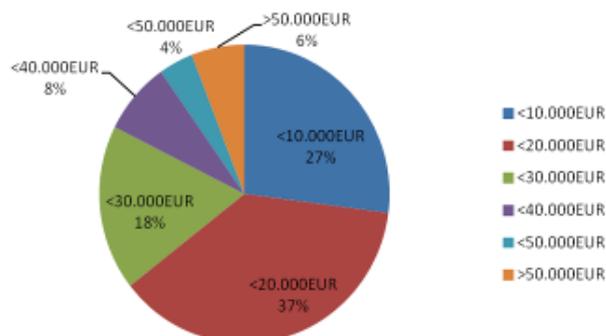
→ Il y a **333** rues à Schaerbeek.

→ Il n'y a pas de Schaerbeekois type, tant chaque individu est différent. Mais afin d'être armé d'ordres de grandeur, en moyenne le Schaerbeekois...

- a autour de 35 ans, est plutôt salarié, déclare moins de 20.000 euros de revenus par an. Il réside dix ans dans la commune. Quand il déménage, c'est souvent pour une autre adresse dans la commune ; quand il quitte la commune, c'est en général pour une autre commune de la Région Bruxelloise. 50% des ménages sont constitués d'une seule personne. 25% sont des couples avec enfants, 15% des couples sans enfants. Les 10% restants sont des familles monoparentales.

- 7 Schaerbeekois sur 10 habitent un appartement d'une moyenne de 72 mètres carrés que pour 55% d'entre eux ils paient 520 EUR, moins cher que la moyenne régionale. 40% sont propriétaires de leur logement et 5% d'entre eux habitent un logement social.

- le Schaerbeekois paie 2990 centimes additionnels, ce qui est un peu au dessus de la moyenne régionale, et une taxe communale de 6,8%, ce qui y est inférieur. Avec ces recettes, la commune offre divers services et met à disposition une administration communale



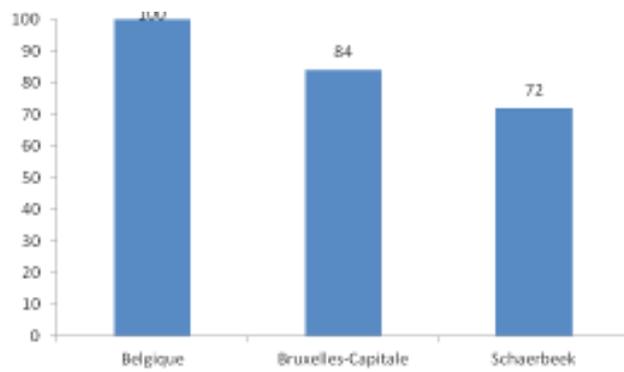
¹ Derrière 5 villes : Anvers, Gand, Charleroi, Liège et Bruxelles. Et devant Bruges et Namur

² La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) est plus importante à Schaerbeek que dans la Région bruxelloise et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) plus faible (respectivement 27,4 % et 1,9 % contre 25,3 % et 2,9 %).

de 1000 personnes. Cette administration est proportionnellement légère comparée aux autres communes. Elle dispose d'un budget de l'ordre de 200 millions d'euros.

- le Schaerbeekois habite évidemment dans un environnement urbain, c'est-à-dire que seule 32% de la surface de la commune est constituée d'espaces verts ou de jardins. Enfin, le Schaerbeekois a une espérance de vie de 75 ans s'il est un homme et de 80 ans s'il est une femme.

Indice de richesse (revenus) comparatif (Belgique, Bruxelles, Schaerbeek) :



1 – Le MR schaerbeekois est le seul garant de l'équilibre financier. Et seul l'équilibre financier permet d'assurer la qualité de vie schaerbeekoise à long terme.

Constats :

- L'équipe sortante a maintenu le budget de 200 millions d'euros de la Commune à l'équilibre mais elle a dû puiser dans les réserves engrangées dans de meilleures années.
- Outre ce budget, le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) représente 100 millions d'euros, dont 30 sont financés directement par la commune. Ce montant a doublé depuis le début de cette mandature en 2006 et atteint 224 euros par habitant, ce qui est inférieur à des communes comparables.
- Seuls les élus MR ont eu le courage d'intervenir fermement pour empêcher le Collège des Bourgmestre et Echevins sortant d'augmenter les impôts en 2011 et en 2012. Les élus MR se sont heurtés à une forte résistance mais ont remporté leur bataille : les Schaerbeekois n'ont pas vu leurs impôts augmenter et la réduction des dépenses a été préférée ainsi que le développement d'autres recettes que celles provenant de la fiscalité.
- Ce combat n'est pas dogmatique mais il est nécessaire pour assurer le bien-être de tous. Schaerbeek doit attirer et maintenir des contribuables capables de financer l'action communale. Pour cela, il faut que Schaerbeek offre une qualité de vie et de services, une gestion rigoureuse des moyens publics et **sans endettement pour les générations futures**.
- Schaerbeek a été très mal gérée avant 2002, ce qui l'a conduit à augmenter fortement les impôts (près de 20%³ sur les impôts immobiliers). Elle a même été placée sous tutelle régionale ! Cette tutelle limite la marge de manœuvre mais oblige à une gestion rigoureuse.
- En 2011, les impôts sur l'immobilier ont été un peu baissés à 2.990 centimes additionnels, mais ils restent au-dessus de la moyenne régionale. **La vigilance est donc requise !**
- Surtout qu'en 2009, la commune a été trompée dans le dossier Dexia. Elle s'est lourdement endettée pour tenter de sauver cette banque qui a finalement disparu, entraînant une diminution des dividendes de plus de 4 millions d'euros⁴ perçus par la commune tandis que les charges d'intérêt ont fortement augmenté suite à l'emprunt qui a dû être contracté.
- Une bonne nouvelle cependant : grâce à l'action des élus MR présents en force au Conseil d'Administration, les finances de l'hôpital Brugmann-Brien ont été ramenées à l'équilibre, alors que cet hôpital connaissait un déficit de 14 millions d'euros en 2005⁵.

Le MR propose :

1. De partir du constat simple mais souvent oublié que l'**on ne peut construire un paradis social sur un désert économique**. Il faut convaincre les personnes et les sociétés payant des impôts d'avoir envie de rester ou de venir à Schaerbeek, en améliorant la qualité de vie et les services. Des moyens suffisants doivent être dégagés pour garantir la dignité de chacun et la réinsertion dans la vie active.
2. De rester très attentif aux dépenses et de préférer réduire celles-ci plutôt que d'augmenter les impôts.
3. De stabiliser et ensuite réduire la pression fiscale tout en maintenant un niveau de recettes suffisant à la commune notamment par le biais d'une perception correcte des taxes levées et selon la taille et les moyens de chacun.
4. De simplifier et moderniser la fiscalité communale et de participer de cette manière à l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement de plus d'activité économique. A titre d'exemple, la gratuité de la première carte de stationnement « riverain » des

3 Via les additionnels au précompte immobilier qui sont passés de 2.570 à 3.300 en touchant tous les propriétaires d'immeubles aussi bien schaerbeekois que non schaerbeekois. Cette augmentation des impôts a été compensée pour les Schaerbeekois de deux façons : (1) pour protéger les Schaerbeekois qui travaillent et compenser l'augmentation des impôts sur l'immobilier, l'impôt des personnes physiques a diminué à 6,8%. (2) pour les personnes qui ont moins de revenus, le conseil communal a créé la « prime d'accompagnement social » qui les protège de l'augmentation du précompte immobilier.

4 Qu'elle recevait sous forme de dividendes.

5 Qui appartient pour un tiers à Schaerbeek.

ménages sera maintenue. La prime d'accompagnement social sera maintenue. Une politique avantageuse en matière de fiscalité et en particulier de stationnement sera aussi poursuivie en faveur des entreprises, commerces, artisans et de l'HORECA.

5. D'utiliser la fiscalité comme outil de dissuasion des comportements négatifs pour la société tout en épargnant autant que possible les Schaerbeekois. Par exemple, la fiscalité en matière de division illicite d'immeubles sera renforcée à l'encontre de ceux qui ont multiplié le nombre de logements d'un immeuble sans demander de permis (frapper les marchands de sommeil). Les taxations en matière d'immeubles à l'abandon ou de salissures et de petit vandalisme seront renforcées.
6. En matière de revenus fiscaux, la Commune obtiendra le soutien des autres niveaux de pouvoir pour augmenter la part de l'intervention de ceux-ci dans les finances communales et de diminuer la pression à l'encontre des habitants.
7. Même si la commune est lucide quant à ses chances de recouvrir une partie de ses pertes dans la Banque Dexia via la Holding, la Commune continuera à y défendre ses intérêts par les moyens juridiques.
8. De privilégier les initiatives de relance de l'individu et d'éliminer les abus du système d'aide sociale.
9. De lister l'ensemble des recettes fiscales et non-fiscales perçues par la commune afin de simplifier et de ne plus sans cesse poursuivre les commerçants avec des contraintes fiscales.

2 - Le MR schaerbeekois veut une vraie place pour l'Economie et l'Entreprise

Le MR veut développer les commerces et l'économie sur base des constats suivants :

- La santé économique d'une commune se mesure à l'implantation et au développement de ses entreprises et de ses commerces. Vital pour le développement économique, le commerce demeure entravé par des contraintes sur lesquelles les autorités locales doivent agir.
- Une commune doit remplir des fonctions d'habitat, de commerce, de culture, de loisirs ou encore de services. Pour cela, elle doit créer les conditions favorables à l'activité des Petites & Moyennes Entreprises, au développement des commerces, des services et des professions libérales afin de vitaliser les centres, les quartiers périphériques ou encore les zones d'activités économiques.
- La multiplication des chantiers et des ouvertures de voirie est mal perçue par le citoyen. C'est une source de nuisances : problèmes de trafic, accès difficile aux habitations et aux commerces, dégâts aux façades, etc. La commune, gestionnaire de sa voirie, a un rôle central à jouer dans l'organisation des chantiers afin de minimiser au maximum ces nuisances en synchronisant ces chantiers.
- L'état des habitations doit également donner envie aux commerçants de s'installer à leurs alentours. Quoi de plus insécurisant que des habitations abandonnées et qui tombent en ruine ?

En cette matière le MR propose les priorités suivantes :

1. Instaurer des zones franches, c'est-à-dire des zones bénéficiant d'avantages clairs et moins complexes (tels des réglementations sociales, environnementales, fiscales et de l'emploi plus favorables aux projets économiques, notamment dans les secteurs de la communication et de l'audiovisuel qui sont des activités-phares de Schaerbeek) ;
2. Améliorer et vivifier le partenariat entre les associations de commerçants et les autorités communales tout en réduisant l'implication des pouvoirs publics dans la vie économique car ce n'est pas son rôle ;
3. Mettre en place au sein de chaque échevinat une cellule de développement économique destinée à aider et à accompagner les entrepreneurs qui le désirent par des mesures simples et faciles à appliquer avec un minimum de contrôle ;
4. Obliger au sein de l'échevinat en charge des Travaux Publics et en liaison avec l'échevinat en charge de l'Economie l'organisation de la concertation préalable des différents opérateurs afin de rationaliser drastiquement et de coordonner de façon incontournable les ouvertures de voiries et de trottoirs, en mettant en place notamment un cadastre des chantiers ;
5. Renforcer le fonds de compensation, créé au niveau fédéral par la ministre Sabine Laruelle, pour les commerces pénalisés par les travaux de voiries empêchant l'accès à certains quartiers ;
6. Inclure la problématique du nombre de places de parking dans l'approche vis-à-vis des entreprises, à la fois pour éviter tout engorgement, mais permettre un accès aux commerces locaux quand ils sont regroupés dans des zones précises (voir le chapitre « mobilité » à ce sujet) ;
7. Conformément aux actions développées dans les autres chapitres, rendre à la commune son attractivité comme lieu de vie en y assurant propreté et sécurité pour ses habitants, en multipliant l'offre de services culturels et sociaux et en luttant contre les incivilités ;
8. Proposer aux commerçants un schéma de développement afin de bien répartir les implantations commerciales sur le territoire de la commune et favoriser une meilleure communication avec moins de contrôle mais plus de liberté d'entreprendre dans les lieux indiqués et selon les normes expliquées ;
9. Encourager, par des mesures simples, l'implantation d'activités de services, de TPE (Très Petites Entreprises) et de PME (Petites & Moyennes Entreprises) dans les quartiers pour favoriser la mixité de fonctions dans les zones d'habitat et pour combler les friches urbaines qui ne favorisent ni l'activité économique ni la convivialité d'un quartier ;
10. Promouvoir le lobby schaerbeekois, tous partis confondus, pour obtenir la seconde implantation des institutions européennes sur la Zone d'Intérêt Régional (ZIR) Josaphat ;

11. Redynamiser la relation avec Atrium-Brabant et Atrium-Helmet ⁶.

Le MR fait de l'emploi une de ses priorités-clés.

- Le taux de chômage chez les jeunes est de 40%. Le taux de chômage global se situe entre 20 et 25%. Principales causes : sous-qualification et problème des langues.
- L'emploi est bien évidemment une matière transversale et la commune a un rôle important à jouer en tant qu'interlocuteur privilégié du citoyen et en tant qu'expert de la situation locale.

Les priorités du MR sont donc de :

1. Lutter contre toutes les discriminations à l'embauche.
2. Améliorer le fonctionnement des Maisons de l'Emploi notamment en persévérant dans la fourniture d'aide à la recherche d'un emploi, mais aussi en cartographiant les métiers en pénurie et en développant les filières et formations qui puissent répondre à ces demandes.
3. Dans la même ligne, favoriser la publicité pour la formation vers les métiers en pénurie.
4. Favoriser des conventions strictes sur base de résultats concrets entre la Commune et Actiris pour développer la formation à des métiers spécifiques à usage local.
5. Identifier et mettre en valeur le savoir-faire de l'artisanat schaarbeekois via l'organisation de journées dédiées / portes ouvertes permettant de créer de nouveaux emplois autour de secteurs qui fonctionnent bien et une meilleure rencontre de l'offre et de la demande.
6. Remettre l'accent sur l'apprentissage des langues, socle de base de l'employabilité, notamment via le renforcement des langues à l'école (par exemple via l'organisation d'écoles en immersion - voir le chapitre Enseignement).
7. Auditer tous les dispositifs mis en place par l'Agence Locale pour l'Emploi afin d'en améliorer l'efficacité.
8. Participer à l'intégration dans l'environnement commercial schaarbeekois en tenant compte de la mobilité du projet « Just Under The Sky » qui s'installera très probablement juste à la limite de Schaarbeek.
9. Promouvoir une politique en faveur d'un HORECA heureux de faire son métier dans la commune, avec des contrôles efficaces, humains et plus discrets.

Une place style « Place du Châtelain » à Schaarbeek !

Certains quartiers schaarbeekois disposent d'un véritable potentiel en matière d'image, de caractère et d'ambiance. A l'exemple du quartier du Châtelain à Ixelles, une véritable connivence entre les habitants, commerçants, restaurateurs et comités de quartier peut engendrer une plus-value substantielle sur le vivre-ensemble schaarbeekois. Encadré par un projet global, cette plus-value est à portée de main. L'avenue Louis Bertrand et la place Chasseurs Ardennais sont clairement des quartiers répondant à ces caractéristiques. D'autres lieux voient aussi se créer les conditions de cet épanouissement : l'avenue Plasky, le quartier Helmet etc.

Si les habitants souscrivent à notre enthousiasme, et dans le respect de tous les souhaits, le MR fera de la réalisation de ce potentiel une priorité, au travers d'un projet global réunissant les différents intervenants.

Dans ce cadre, la politique en matière de terrasses de cafés doit être revue ! Elle frustre aujourd'hui et les commerçants et les riverains.

⁶ moyens régionaux mis à disposition des communes pour relancer la dynamique commerciale des sites en perte de vitesse

3 - Le MR schaerbeekois veut des services à la population irréprochables et efficaces

Constats :

- Les missions demandées à l'administration communale sont de plus en plus nombreuses du fait des nouvelles législations et de l'augmentation importante de la population.
- Tout Schaerbeekois en a fait un jour l'expérience car mille visiteurs en moyenne se pressent à la maison communale tous les jours. Les files aux guichets peuvent s'avérer longues, même si l'attribution d'un numéro dès l'entrée à la maison communale améliore la qualité, la rapidité et l'équité du service.
- Les Schaerbeekois(es) sont en droit d'attendre un accueil de qualité dans tous les services. En particulier, les services doivent être rendus plus facilement accessibles (horaire plus adaptés, générant moins de files d'attente, en de plus nombreux lieux, avec une extension des services sur Internet).
- Ces missions demandent un personnel qualifié, compétent et motivé.
- Les services peuvent être offerts de façon plus groupée, à la manière d'un « one-stop-shop » (guichet unique CPAS, guichet unique logement...).

Le MR propose de :

1. Créer des synergies entre les services communaux et ceux du CPAS qui ont une même fonction (achat, service du personnel, entretien ...). Cela créera plus d'efficacité, des coûts moindres et plus d'expertise.
2. A l'inverse, et dans un souci d'améliorer l'accessibilité, de poursuivre fortement la décentralisation des services communaux dans le haut de Schaerbeek (par exemple dans l'ancienne caserne des pompiers).

Améliorer la qualité des services dans la salle des guichets...

L'efficacité opérationnelle de la salle des guichets doit être améliorée pour diminuer les files aux guichets de l'administration communale. A cet effet, on introduira :

- outre un numéro de guichet et un numéro dans la file, le ticket reçu à l'entrée des services stipulera une heure probable de passage au guichet, de telle sorte que le Schaerbeekois sache s'il a le temps d'effectuer une rapide course ou une autre opération avant d'être reçu au guichet
- la prolongation du service numéro de guichet, numéro de file, heure de passage par la délivrance de ce ticket via Internet, afin de permettre aux Schaerbeekois d'organiser mieux sa journée
- un guichet réservé aux personnes moins valides et aux seniors pour leur éviter les attentes fastidieuses.
- un guichet unique en matière de logement.
- l'amélioration du site Internet pour la commande de documents administratifs. En outre, l'ouverture un guichet physique « livraison numérique » pour les documents commandés par électronique.
- la mise en place d'indicateurs pour suivre et améliorer les services communaux et le traitement des dossiers. En outre, on profitera aussi de l'expérience des autres communes en mettant plus systématiquement des meilleures pratiques rencontrées dans celles-ci.

3. Simplifier, mettre à jour et compléter le site internet de la commune qui est aujourd'hui compliqué, en retard et donnant l'impression que les services communaux ne sont pas suffisamment au service des habitants.
4. Créer une fonction de médiateur communal (ombudsman). Il pourra être saisi d'une demande d'information ou d'une réclamation pour toute matière relevant des compétences de la commune.

- Pour les demandes d'information, le médiateur aura pour mission d'orienter le demandeur vers le service compétent.
 - Pour les réclamations (qui ne pourront être anonymes), le médiateur instruit les réclamations dont il est saisi de manière indépendante et est habilité à mener une enquête au sein des services.
 - Une fois par an, le médiateur rédigera un rapport d'activités sur l'objet des réclamations, il pourra aussi formuler des avis et des recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'administration.
5. Mener une gestion rigoureuse du personnel tant en quantité qu'en qualité, notamment en approfondissant les initiatives suivantes:
- Lancer une approche holistique à l'exemple de l'Union des Communes et des Villes de Wallonie, qui promeut l'instauration d'un programme stratégique transversal arrêtant la stratégie pour une période de 6 ans, avec des objectifs opérationnels, des plans d'action et des moyens de financement .
 - Promouvoir prioritairement le recrutement de Schaerbeekois ou de personnes habitant la région bruxelloise⁷ .
 - Permettre l'accès à des formations en relation directe avec la fonction exercée.
 - Communiquer plus largement les offres d'emploi.
 - Développer une approche « diversité » à l'échelle du personnel communal (moins valides, genre, origine, âge...)
 - Tenir fermement le contrôle de la masse des pensions du personnel communal : celui-ci à droit à une pension décente. Le personnel a cotisé pour constituer une réserve appréciable qu'il s'agit de gérer en bon père de famille et en veillant à ce que les cotisations du personnel communal schaerbeekois mises en réserve servent les pensions de ce personnel.

⁷ Notons que près de 44% des employés communaux habitent la commune ; près de 30% habitent le reste de la Région bruxelloise

4 - Le MR schaerbeekois veut une mobilité efficace, dans le respect des choix des citoyens, et la fin de la guerre contre le stationnement

- La mobilité est clairement un des échecs majeurs de la majorité sortante. C'est pourquoi le programme du MR s'étend longuement sur ces propositions en matière de mobilité.
- L'idéologie ne doit pas guider les responsables politiques ! L'espace public n'appartient pas aux activistes idéologiques ni aux fonctionnaires, mais bien aux citoyens!
- L'équilibre entre le développement des différents modes de transport doit être retrouvé : entre 2006 et 2012, les écologistes ont fait la part belle aux modes alternatifs au détriment de la mobilité, du stationnement et du transport public !
- C'est vrai, les problèmes de stationnement sont communs à l'ensemble de la Région Bruxelloise. Mais les Schaerbeekois sont victimes d'une politique voulue, consciente et intolérable de destruction de places de stationnement.
 - Or, 40.000 Schaerbeekois ont une voiture⁸, c'est-à-dire plus d'une par famille en moyenne
 - Or 30% du temps en voiture est consacré à la recherche d'un stationnement
 - Or sur de nombreux sujets, la commune n'a pas fait de progrès : ni en matière de construction de nouveaux parkings, ni avec les parkings des grandes surfaces afin d'ouvrir ces dernières la nuit
 - En outre, les plans d'urbanisme délivrés par la commune montrent une vraie réticence à l'aménagement de places de stationnement privé
 - Et donc, même si l'ensemble de la commune est zoné et même si 1000 horodateurs ont été installés en 6 ans, le parking reste un véritable défi.
- C'est vrai, le MR est favorable à la mobilité douce bien organisée (à pied, à vélo...), accessible et à un tarif raisonnable. Schaerbeek progresse bien avec 38 stations Villo, 7 stations Cambio, et 200 arceaux pour vélo placés par la Région.
- Contrairement à d'autres partis, le MR schaerbeekois est résolument en faveur d'une extension du métro Nord-Sud, seule alternative valable au tram déjà saturé, et compte tenu d'une population en croissance⁹.
- La politique de mobilité doit contribuer à l'économie schaerbeekoise par son attrait pour de petits employeurs (bureaux comptables, avocats, plombiers, kinés ..) ou des employeurs moyens (boulangeries industrielles, centres de dispatching...) à fort potentiel d'emploi. En outre, la livraison des marchandises ou des matériaux à une entreprise se fait souvent par voiture ou camion. Et la clientèle, veut souvent venir en voiture. Sans clientèle, pas de commerce !
- Le réseau ferroviaire RER sera bientôt mis en place mais dans l'état actuel, il pourrait favoriser l'exil des contribuables plus aisés vers la périphérie. Le seul obstacle à cette tendance sera le renforcement de la mobilité intra-régionale, notamment via le développement de gares intra-bruxelloises. Schaerbeek dispose de deux ou trois lieux très intéressants pour y développer des gares (Cage aux Ours, Meiser, ZIR Josaphat...).
- Pour le MR, c'est aux hommes et aux femmes libres de savoir quels moyens de déplacement correspondent à leurs besoins, à leurs possibilités personnelles, mais en conscientisant les citoyens à l'existence d'alternatives à la voiture car 50% des trajets sont inférieurs à 3km et un trajet sur quatre est inférieur à 1km (soit moins d'un quart d'heure à pied).

Le MR propose de promouvoir et faciliter TOUS les modes déplacement en cessant de gaspiller de l'argent public pour des aménagements CONTRE les gens. Concrètement, le MR veut revoir le plan communal de mobilité afin de garantir un développement harmonieux des modes de déplacement (voiture, transport en commun, vélo, marche à pied). Le MR veut rendre la ville aux Schaerbeekois !

⁸ 400.000 voitures circulent quotidiennement dans les rues de Bruxelles.

⁹ En outre, le tunnel pré-métro a atteint sa capacité maximale, il n'est donc plus possible d'ajouter des trams supplémentaires pendant les heures de pointe. Les trams sont bondés d'étudiants le matin et ne sont donc pas une alternative évidente à la voiture pour les parents avec des jeunes enfants.

Le MR veut le meilleur possible pour les piétons :

Presque tous les Schaerbeekois se déplacent comme piétons. Ce que le MR veut pour les piétons à Schaerbeek, ce ne sont pas des trottoirs agrandis inutilement au détriment du parking, ce sont des trottoirs conformes aux besoins des piétons. Si le MR revient au pouvoir en octobre 2012, la poursuite du plan « trottoirs » sera réorientée en fonction des priorités ci-dessous :

- Avant d'être « beau », un trottoir doit être pratique, avec des matériaux résistants non glissants par temps de pluie (prévenir les chutes) mais « assez » lisse pour pouvoir tirer un sac à roulettes et des poussettes sans peine.
- Un trottoir doit être libre d'obstacles, et les cuvettes des arbres ne doivent pas être démesurées.
- Les traversées de voiries doivent être correctement marquées (pas de marquages usés) et bien éclairées pour que les piétons puissent être vus le soir.
- A chaque aménagement, les citoyens préciseront eux-mêmes la configuration qu'ils souhaitent donner à leur trottoir (nombre, type et emplacement des arbres...).
- Les oreilles de trottoir doivent garder un format raisonnable sans détruire le stationnement.

Le MR respecte les automobilistes et leur droit d'utiliser leur voiture :

1. le MR arrêtera la guerre contre le parking :
 - En interdisant toute suppression de parking qui ne serait pas d'abord compensée par une création à proximité. Tout projet de quartier devra au moins conserver intact le nombre de places de stationnement.
 - En relançant le projet de partenariat avec les grandes surfaces afin de mobiliser leurs parkings la nuit au bénéfice des riverains.
 - En activant (enfin !) les projets de parking souterrains et en hauteur. Lancées en 2010, les études n'ont encore rien livré de concret. On parle certes de trois emplacements, mais c'est trop peu et très hypothétique. Or ces projets sont une solution pour proposer du parking à chacun. S'il reçoit le pouvoir, le MR agira immédiatement pour accélérer ces projets (formalités d'urbanisme etc.).
 - En favorisant la création de micro-parkings dans les quartiers, par exemple des PPP (Partenariats Public-Privé).
 - En organisant une bourse d'échange pour places de parking, c'est-à-dire un site Internet simple par lequel particuliers et PME peuvent donner en location des emplacements pour voitures, vélos et cyclomoteurs pendant les heures où ils n'en ont pas besoin.
 - En verbalisant systématiquement le stationnement en double file et en menant des actions contre le stationnement intempestif gênant des camions. Les zones de chargement-déchargement (zones jaunes) seront mieux réglementées.
 - En mettant en œuvre le stationnement en épi (plus fluide et permettant plus de places de parking) dans les rues où cela est possible et dans les projets de réaménagements.
2. Le MR encouragera l'acquisition de voitures électriques en plaçant à Schaerbeek des dispositifs de chargement pour véhicules électriques, de manière à ce que ceux qui n'ont pas de parking à domicile puissent aussi adopter ces véhicules.
3. Des actions de lobbying seront menées en faveur de la suppression du viaduc Reyers s'il fait partie d'un plan intégré avec la construction du tunnel Meiser¹⁰. **Si le MR est au pouvoir, dès le mois de novembre 2012, il réactivera le tunnel sous la Place Meiser**. C'est un projet de la « Région » mais les responsables de Schaerbeek peuvent et doivent l'« activer ».
4. Nous veillerons à retarder les heures d'interdiction de stationnement pour les riverains les jours des marchés (car souvent cette interdiction commence à 7h (ou 7h30) empêchant les riverains de se garer la nuit.

Le MR veut encourager les deux roues :

1. Le vélo connaît une augmentation impressionnante puisqu'en dix ans, le Gracq relève 300% de cyclistes supplémentaires sur le territoire de Schaerbeek. En effet, le vélo offre de nombreux avantages : trajet direct, départ immédiat, fiabilité de l'heure d'arrivée, 2 à 4 fois moins de place sur les voiries, santé...
2. Le MR compte poursuivre la promotion des déplacements cyclistes (aménagement cyclables, ramassage scolaire à vélo, location de vélos, etc.) dans un souci de cohabitation avec les autres modes de transport et de sécurité pour les cyclistes.
3. Le MR disposera de nombreux dispositifs de stationnement et d'accrochage anti-vols. Où ? Là où les pilotes de deux roues (vélos et motorisés) en ont besoin, donc en concertation avec eux !
4. Contrairement à d'autres partis, le MR veut aussi promouvoir les 2-roues motorisés, électriques si possible, car tous les citoyens ne peuvent se permettre l'effort physique requis pour se déplacer à vélo dans les collines schaerbeekois.
5. Déplacer la piste cyclable du boulevard... pour y mettre une zone de desserte et de stationnement des quartiers habités et implanter la piste cyclable côté parc Josaphat.
6. Organiser des itinéraires « Schaervel », itinéraires conseillés pour les cyclistes et un point « multimodalité » à la Commune pour renseigner des meilleurs moyens de locomotion.

¹⁰ Ce tunnel multimodal doit permettre le passage du pré-métro 7, du tram 25 et des voitures dans l'axe des Boulevards Reyers-Wahis, avec éventuellement une sortie au Boulevard Léopold III. Des études de base sont finies depuis des années mais « on » enlise ce projet (par une série d'études complémentaires).

Le MR soutient les transports en commun efficaces à schaarbeek.

1. Un groupe de travail sera spécialement focalisé sur la STIB, les Tec, De Lijn et la SNCB afin d'établir une meilleure coordination avec ces sociétés, notamment pour améliorer les fréquences, multiplier les lignes connectant les autres communes (pas uniquement vers le centre) et garantir l'implantation d'arrêts RER et la bonne connectivité de ceux-ci avec les autres réseaux. En concertation avec les habitants, les projets et travaux favorisant l'efficacité des transports en commun seront soutenus.



2. Le MR et l'Open VLD ont remis à l'agenda l'extension du métro Nord-Sud dans Schaarbeek, seule alternative durable pour permettre aux habitants de se déplacer vers le centre-ville. Le MR donnera la priorité à dynamiser le métro « nord » de la Gare du Nord à l'avenue Bordet à Evere, près du grand dépôt STIB de Haren. Cette nouvelle ligne sera un atout considérable pour le développement général de notre commune. Dès le mois d'octobre, si possible en coopération avec la Commune d'Evere, nous consacrerons des efforts continus pour réclamer l'étude en cours (qui bat tous les records de lenteur) puis les décisions et les procédures en vue de la construction : l'objectif est le lancement du chantier et l'achèvement d'une étape au cours de la législature 2012-2017.

3. Le MR demandera à la STIB d'activer une liaison directe en bus entre la Place Dailly et la Place Colignon, la prolongation de la ligne 4 vers la Gare de Schaarbeek et de la ligne 55 vers le centre-ville.

4. Concernant le RER, il faut dire franchement que son utilisation ne sera possible qu'après 2017, donc après la période politique débutant en octobre 2012 vu l'accumulation des retards divers. Ce n'est pas une raison pour ne pas s'y intéresser ! Mais le MR s'y attachera surtout à en faire un moyen de transport intrabruellois et non un moyen uniquement dédié à l'acheminement des navetteurs encourageant de ce fait l'exode des contribuables. Des questions-clés devront trouver une réponse : quelles gares schaarbeekoises seront privilégiées ? Quelle fréquence sera visée ? Qui paiera le supplément de coûts ?

5. Relancer l'étude d'extension de capacité du tunnel prémétro « Meiser-Boileau » qui est arrivée à saturation pour permettre au Tram 62 d'emprunter ce tunnel pour accéder au Metro.

5 - Le MR veut la fin de la petite délinquance et une sécurité visible !

Constats :

- La sécurité s'améliore en général à Schaerbeek, les grands chiffres le démontrent et les troubles & affrontements de 2009 et de 2011 qui ont eu lieu dans d'autres communes de la Région n'ont pas trouvé d'écho à Schaerbeek
- Mais la petite délinquance (vol de sacs, intérieurs de voitures etc.) et le petit vandalisme (tags, bris de vitres publicitaires...) sont des fléaux quotidiens qui ne diminuent pas et qui ne peuvent plus être tolérés.
- Cette petite insécurité couplée à un manque de respect ressenti pour les forces de l'ordre et pour l'infrastructure publique conduisent à une perception générale de la sécurité sur le territoire communal qui n'est pas satisfaisante !
- Or la sécurité perçue et réelle sont des enjeux majeurs pour l'épanouissement des activités économiques, sociales, culturelles et pour le bien-être des quartiers. La recherche de cette sécurité est un effort permanent et constant qui exige un corps de police motivé et efficace, une présence communale visible et la mise en place d'actions de prévention.
- Deux antennes de police locales sont en fonctionnement, dans les quartiers Brabant & Helmet. C'est un système qui fonctionne bien et qui assure une visibilité ancrée localement des forces de l'ordre.

Le MR propose :

Plus de sécurité, plus visible!

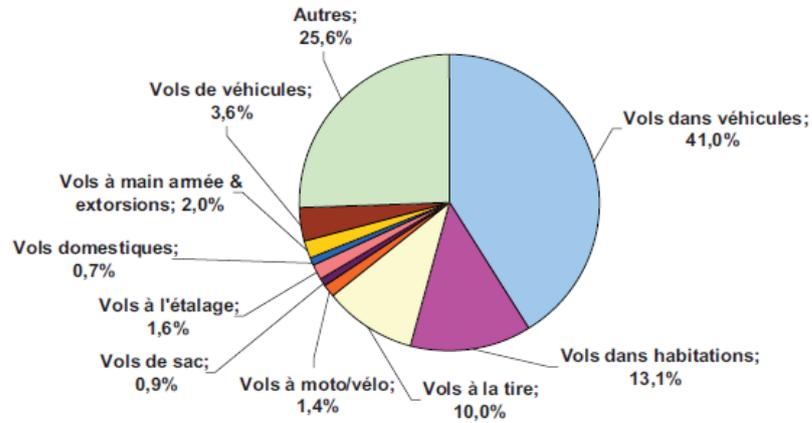
1. La présence policière en rue sera renforcée notamment par l'augmentation et la visibilité des agents de quartier.
2. Un dialogue avec les comités de quartier, avec les jeunes et les sages des quartiers sera mis en œuvre. A l'exemple d'autres communes où l'expérience est un vrai succès, un « Conseiller de rue » sera désigné par rue, avec les Comités de Quartier. Ce conseiller sera le véritable porte-parole et personne de référence et/ou trait-d'union entre les riverains et les services de Proximité/Police. Ce conseiller de rue pourra être invité aux réunions des teams de quartier/Police.
3. De poursuivre l'installation de caméras de surveillance, également dans le cadre de l'amélioration de la fluidité et de la sécurité du trafic.
4. D'enfin ouvrir de nouveaux Koban, comme place Colignon pour le quartier Lehon. Ce Koban, maintes fois promis mais jamais ouvert, s'installera enfin dans l'hôtel communal. D'autres Koban verront le jour à Dailly, Haecht et Patrie.
5. Evaluer, redéfinir et élargir les missions confiées aux gardiens de la paix (par exemple pour conscientiser les habitants au respect de l'infrastructure et de la propreté de la commune).
6. D'accentuer le concept d'excellence dans le travail de la Police et particulièrement au niveau de l'accueil dans les commissariats.
7. De développer un outil de statistiques en matière de sécurité plus transparent et mieux communiqué. Cela permettra de mieux comprendre, de mieux agir, de mieux informer.
8. De mettre en place un numéro de téléphone pour signaler les tags, graffitis, petites démolitions et afin d'accélérer la réparation/rénovation.
9. De mettre en place des campagnes de sensibilisation à la conduite fair play (contre l'agressivité au volant).
10. D'encourager la diversité au sein des personnels policiers (genre, origine...). Par exemple aujourd'hui 9% du personnel opérationnel et 15% du personnel administratif sont d'origine étrangère.
11. D'encourager les échanges de meilleures pratiques et les convergences avec les autres zones de police.

12. La police verbalisera systématiquement le stationnement en double file et mènera des campagnes de sensibilisation à ce phénomène croissant, générateur de bouchons, de danger et d'énervement.

13. De poursuivre le parrainage des écoles par le service de Police/Proximité, rendu possible grâce à des 50 policiers volontaires (sur les 900 que compte la zone)! Le parrainage consiste à se faire rencontrer les jeunes et les policiers hors du cadre répressif dans des projets de citoyenneté et en identifiant un responsable par école, pierre angulaire et relais entre l'école et la police.

Composition des vols enregistrés au sein de la zone de Police en 2008

Sources: zone de Police POLBRUNO 5344



6 - Le MR veut un espace public respecté, efficace et confortable

Constats :

- Schaerbeek a fait un travail remarquable en matière de propreté publique d'une part et de réaménagement des espaces publics, parfois de quartiers entiers. Les moyens et le personnel nécessaire ont été libérés et activés à cet effet.
- Et pourtant, les résultats sont maigres : les places et trottoirs restent sales, les nombreuses équipes de nettoyages et balayage font un travail de Sisyphe, le mobilier public tout neuf se dégrade à vue d'œil, les nombreuses campagnes d'information et d'éducation n'ont pas changé les mentalités chez de larges couches de la population.
- Or la qualité de l'espace public est déterminante pour la qualité de la vie urbaine. Elle est d'autant plus importante pour ceux, nombreux en ville, qui ne disposent pas de jardins privés. La commune ne peut pourtant pas se permettre d'investir dans de nouveaux projets d'aménagements d'espaces publics, de parcs, de plaines, si elle n'est pas en mesure de maintenir l'infrastructure existante en bon état.
- Il est donc évident que la poursuite du projet de rénovation de la commune est liée à une **intensification de la responsabilité citoyenne de l'espace public**.

Le MR propose :

1. De centrer l'action communale sur l'application de toutes les règles existantes de respect de l'espace public.
2. Le programme MR ne propose donc pas de modifier drastiquement la politique menée, mais d'y ajouter des impulsions fortes de créativité.

Le Parc Josaphat doit devenir le « Bryant Parc » schaarbeekois. Ce parc new yorkais qui a fait revivre un quartier entier et est devenu un modèle de par le monde (<http://www.bryantpark.org>) . Le parc Josaphat est un pôle d'attraction extra communal potentiel. Il a une valeur touristique même. C'est le poumon vert de la commune, notre Central Parc : un atout social, culturel, mais également économique (entre autres en termes d'emplois).

En partenariat avec le monde associatif (sportif et culturel) et des entreprises avoisinantes, des opportunités d'exploitation du parc permettraient de rentabiliser partiellement les investissements permanents qu'un tel parc nécessite pour rester attrayant à long terme. Ces opportunités passent par les actions suivantes :

- développer une image forte du parc notamment en ouvrant l'accès du parc à partir du boulevard...
- faire fleurir des kiosques et des librairies dans le parc, et multiplier les terrasses et petites restaurations en été en collaboration (franchising) avec les établissements longeant le parc
- promouvoir un accès broadband WIFI
- développer fortement l'agenda des activités (cinéma, concerts, événements sportifs, ...) et en confiant la coordination de celles-ci à l'échevinat de la Culture
- mettre à disposition des chaises et tables pliantes
- augmenter la présence et surveillance permanente de police et/ou gardiens du parc
- définir une zone dédiée aux chiens pour que ceux-ci puissent y courir librement, mais en contrepartie être plus répressif dans le reste du parc

En somme il faut une exploitation du parc rationnelle, conciliant sa fonction publique et sociale. Il doit être ouvert et accessible à tous avec des opportunités privées permettant de mieux gérer et de rénover en permanence le parc à long terme.

3. De développer des campagnes de stérilisation des pigeons et des chats errants.
4. De responsabiliser les utilisateurs des espaces publics, mais aussi de créer des liens entre l'habitant, utilisateur et l'infrastructure publique, par exemple
 - via le parrainage des bancs publics: pour 50 euros on peut faire appliquer une plaque de cuivre à son nom sur un banc public. D'autre part la commune peut, lors de noces d'argent, offrir une plaquette au couple jubilaire. On visera donc la personnalisation du rapport des voisins avec leur parc, les plaines de jeux, les coins de rues ...
 - via la mise en place de kiosques sur les places telles que la Cage aux Ours, Riga, Lehon... qui seraient exploités de préférence par des commerçants avoisinant la place et ayant une affinité avec celle-ci. Les commerçants deviennent donc par ce biais de véritables partenaires de ces places.

Mais toute cette créativité n'aura d'effet que si la commune décide, après six ans de travail d'information et d'éducation, qu'il est temps de faire appliquer les lois qui règlent le respect de l'espace public :

5. Les gardiens de la paix ont souvent été recrutés dans le cadre d'activation de sans-emplois. Le MR veut un réel programme de formation des gardiens de la paix. Ceux-ci devraient signaler très concrètement aux gens qu'on ne jette pas des canettes, des papiers ou des mégots sur le sol, qu'on ne laisse pas les restes de cacahouètes par terre, qu'on ramasse les crottes de son chien, qu'on ne donne pas à manger aux pigeons, etc. Certes, ce n'est pas chose facile, mais si nous n'avons pas l'ambition d'être plus stricts et plus respectueux vis-à-vis de l'infrastructure publique et du travail d'autrui, le vivre ensemble ne s'améliorera pas. En outre, si nous n'avons pas l'ambition d'intégrer les gardiens de la paix dans ce rôle là, par une formation permanente, ces projets de remise à l'emploi n'ont pas de sens et de plus-value pour les gardiens eux-mêmes, ni pour la société.
6. Dans la même veine, on appliquera beaucoup plus systématiquement les amendes administratives communales pour les infractions à la propreté publique et l'on renforcera la présence d'agents verbalisateurs. La bonne politique de sensibilisation menée par la commune manque aujourd'hui clairement d'un suivi répressif et directif.
7. Enfin, on affichera clairement les tarifs des amendes dans les parcs et sur les places, les plaines de jeux, etc.

Lors de projets de rénovation de la voirie publique et du réaménagement de plaines, il est impératif que l'estimation des frais d'entretien et de maintenance de la propreté soient pris en considération. Bien souvent le choix va à des projets qui s'avèrent beaux mais compliqués, qui se dégradent très rapidement par manque de moyens pour les entretenir. Une architecture urbaine simple et mais bien entretenue peut faire des miracles et éviter de devoir toujours engager plus de jardiniers et d'équipes de balayage pour maintenir la propreté.

Lors de l'aménagement de voiries et de trottoirs il faut également tenir compte de l'accessibilité et de la facilité pour les poussettes d'enfants, ainsi que pour les chaises roulantes et chaises motorisés des moins valides.

7 - Le MR de Schaerbeek veut un urbanisme à la hauteur des enjeux schaerbeekois !

Constats :

- Schaerbeek est la sixième plus grande commune de Belgique. Notre cité, qui a connu une expansion extraordinaire durant la seconde moitié du 19ème siècle, recèle de nombreux joyaux architecturaux. Aujourd'hui, le statut financier défavorable de Schaerbeek (par rapport aux cinq autres grandes villes de Belgique) empêche qu'une véritable politique ambitieuse y soit menée, alors qu'il est essentiel de redorer notre commune pour lui rendre son lustre d'antan.
- Ceci est d'autant plus nécessaire que Schaerbeek est au carrefour de la région bruxelloise et d'institutions internationales (OTAN, Union européenne) et peut attirer une population friande de son patrimoine architectural.
- Par ailleurs, devant la pression du logement, une frénésie du découpage d'immeubles en appartements a cours. Ce découpage se fait très souvent sans autorisation, sans encadrement et donc sans garantie en termes de normes de sécurité, de normes sanitaires, de confort minimal etc.
- A l'inverse, de nombreuses demeures sont négligées, voire à l'abandon. Les politiques n'ont pas suffisamment répondu à une réflexion logique de concertation entre Renovas, par exemple, et les propriétaires. Le patrimoine de Schaerbeek est exploité à certains endroits et pas du tout à d'autres, créant des ghettos.
- S'il importe que les beaux immeubles ou ceux revêtant une importance urbanistique soient préservés, Schaerbeek ne peut pas se transformer en musée. Les projets efficaces et modernes doivent y trouver leur place en évitant les pièges de la cité-dortoir ou de la cité banlieusarde, avec des bâtiments froids et sans âmes, sans lien avec leurs quartiers et pouvant renforcer le sentiment d'insécurité.

Le MR propose :

1. D'appuyer plus fermement la lutte contre les chancres urbains. Jusqu'ici, la commune intervenait peu, en se limitant essentiellement à taxer les immeubles à l'abandon. Cette politique n'est pas suffisante : il faut mettre l'accent sur le contrôle des logements insalubres, et en particulier ceux qui sont loués par des marchands de sommeil. Il est nécessaire d'utiliser l'arme de l'expropriation, dans le cadre d'une véritable politique de rénovation de nos quartiers.
2. Dans cette même perspective, il faut continuer la rénovation de nos quartiers les plus dégradés, au travers de contrats de quartier ambitieux, visant d'une part à la création de nouveaux immeubles, et d'autre part, à la rénovation du bâti existant, là où cela apparaît raisonnable. A cet égard, le MR souligne l'activité positive de l'asbl Renovas¹¹, dont les efforts devront être poursuivis.
3. D'encourager l'accès à la propriété des classes moyennes et des jeunes familles, au travers notamment de partenariats entre le public et le privé (PPP), pour attacher à la commune une population socialement équilibrée.
4. De permettre, là où cela reste possible, la poursuite d'une urbanisation de qualité pour rendre la commune plus attractive pour les classes aisées et les fonctionnaires internationaux (à cet égard, l'arrivée d'une école européenne près de Schaerbeek doit être considérée comme une chance unique de développement urbain).
5. D'encourager le développement de lieux culturels et d'exposition (musée du train, musée de la peinture du 19ème siècle, etc) rappelant que Schaerbeek reste la cité des artistes.
6. De ne pas mettre l'accent sur la construction de nouveaux logements sociaux, mais sur la rénovation des bâtiments existants, de manière à offrir aux personnes requérant une assistance à ce niveau, un habitat conforme aux exigences de la dignité humaine.
7. D'intensifier la lutte contre les marchands de sommeil ou la « découpe sauvage » des immeubles
 - en utilisant plus finement et dynamiquement le croisement des informations à la disposition des services communaux (par exemple, le nombre de domiciliés répertoriés à une même adresse).

¹¹ Depuis 1996, *RenovaS - Rénovation à Schaerbeek* - joue pour la commune le rôle d'interface entre les initiatives régionales en matière de revitalisation urbaine et les habitants de Schaerbeek, notamment pour la coordination des contrats de quartiers en cours sur le territoire communal. Par ailleurs, dans le cadre de la politique urbaine de rénovation, *RenovaS* poursuit sa mission de conseil en rénovation et d'information sur les différentes primes régionales dans ce domaine.

- en mettant en place une inspection de sécurité pour tous les logements loués.
- 8. De développer une fiscalité immobilière encourageant la rénovation respectant le style original de l'architecture.
- 9. De relancer un concours du meilleur bâti et des maisons fleuries.
- 10. De profiter de la journée du Patrimoine pour découvrir des lieux insolites : par une promenade sur tout le territoire schaarbeekois (visite d'un chocolatier, promenade en calèche, à dos d'âne).
- 11. Mettre en place des événements phares de l'urbanisme de Schaerbeek en réunissant les corps de métiers.
- 12. Les institutions finançant de grands projets appartiennent souvent à un autre niveau de pouvoir (comme Beliris, qui a financé la rénovation du Parc Josaphat ou du Stade du Crossing). Ces institutions sont d'un grand soutien mais doivent être plus fortement sollicités afin que l'investissement à Schaerbeek soit au moins proportionnel à son nombre d'habitants relativement aux autres communes de la Région.

8 - Le MR veut un vrai projet pour les Seniors !

Constats :

- Comme partout en Belgique, les seniors deviennent de plus en plus nombreux dans notre commune.
- Ils méritent toute notre attention, leur qualité de vie doit être préservée et ils doivent faire partie intégrante de la vie communale.
- Les personnes âgées peuvent nous apporter beaucoup (expérience, disponibilité etc.) et sont souvent les garants d'une cohésion sociale et familiale.
- Le MR schaerbeekois veut maintenir le plus longtemps possible l'autonomie de nos seniors pour retarder au maximum le placement en institution.

Le MR propose de:

1. Créer au sein de l'Administration communale un guichet réservé aux seniors afin de leur éviter des attentes longues et fastidieuses.
2. Concrétiser le projet de construction d'une troisième seniorie sur le site Voltaire comprenant des logements adaptés aux personnes âgées (mobilité réduite, handicap etc...).
3. Encourager les logements multi-générationnels qui permettraient de trouver une solution à l'isolement de certaines personnes en favorisant - si elles le souhaitent - le contact avec des enfants dont les parents travaillent (chercher les enfants à l'école, aider aux devoirs etc.).
4. Revisiter et redynamiser les deux centres Pater Baudry dans une optique plus large que de l'occupationnel pur. Il est grand temps d'ouvrir ces centres et de tisser des liens avec les autres infrastructures schaerbeekois (centre culturel, maison des Femmes...)
5. Multiplier les rencontres et les activités traditionnelles : café Alzheimer, conférences, cours de langue, d'informatique et de remise à niveau du code de la route.
6. De garantir à nos Seniors le même plaisir et confort de vie qu'aux autres Schaerbeekois, notamment en :
 - a. Maintenant et développant les centres de jour, les services d'aide et de soins à domicile et la téléassistance
 - b. Mettant en place des activités préventives en termes de santé
 - c. Soutenant la politique de maintien à domicile des personnes âgées par la téléassistance, les repas et soins à domicile.
 - d. Renforçant les programmes d'aide à la personne (petits travaux d'électricité, de plomberie et d'aménagement, courses etc..) en soutenant par exemple les asbl comme Aide Aux Familles etc.
 - e. Favorisant l'accueil en bibliothèque des seniors
7. De créer une fonction de rapprochement entre les seniors (et les moins valides) et les jeunes qui permettra de former des tandems de collaboration volontaire bénévole avec un potentiel éventuel de travail à demeure si une entente utile se développe, ce qui permettra aux jeunes d'acquérir de l'expérience utile à leur CV. Pensons aux connaissances des langues par une dame senior néerlandophone et celles en informatique d'un jeune, qui peuvent être utilement valorisées pour un jumelage inter-générationnel
8. Développer les activités du Conseil consultatif des seniors en le réunissant régulièrement afin de connaître les besoins et souhaits de nos aînés.
9. De veiller tout particulièrement à la qualité de vie dans nos maisons de repos.
10. De créer un centre d'interface entre l'hôpital et le domicile pour promouvoir l'hospitalisation à domicile

9 – LE MR de Schaerbeek veut plus de bonheur à Schaerbeek !

Constats :

- Les comités de quartier sont de plus en plus actifs et organisés, ce qui est très positif. Ils sont un ferment de cohésion sociale, de bonnes relations, de diffusion de l'information et d'accueil des nouveaux arrivants.
- Le tourisme est quasiment absent et le folklore se limite au carnaval. Cependant, la fête de la Cerise, celle de la musique et la journée des femmes restent de magnifiques occasions de mettre Schaerbeek à l'honneur.
- Le musée du Train (TrainWorld) du Groupe SNCB sera logé dans l'ancienne gare de Schaerbeek. Il est aujourd'hui « sur les rails ». Le permis d'urbanisme a été approuvé début 2012. C'est une opportunité d'ampleur nationale qu'il faut saisir.

Le MR propose de:

1. Lancer un véritable concept de quartier, à l'image du « Chatelain » à Ixelles ou de la « Place Jourdan » à Etterbeek. Les quartiers visés en priorité et bénéficiant déjà d'une image « village » sont : la place Chasseurs Ardennais et l'avenue Louis Bertrand. Ce concept reprendra une meilleure organisation des marchés, la promotion de ces lieux, l'introduction de folklore (bal populaire...), la création de rencontres « vivre ensemble » (comme les zapéros Chasseurs Ardennais), le tout en se basant sur l'offre commerçante déjà en place et en concertation avec les quartiers.
2. Promouvoir Schaerbeek à de potentiels futurs habitants Schaerbeekois en organisant des soirées d'information sur la Commune en impliquant tous les « stakeholders » de la Commune et en favorisant la présence de Schaerbeek via des stands « Welcome to Schaerbeek » dans divers événements.
3. Développer des kits « créer votre comité de quartier » avec les principes de base ainsi que les numéros de téléphones-clés de la commune (mise à disposition de matériel, des ânes etc.). Etendre la gratuité de l'aide de l'administration communale pour le prêt de matériel et la promotion des activités locales.
4. Utiliser les journées portes-ouvertes pour présenter les comités de quartier néerlandophone et francophone.
5. Promouvoir le mélange des générations et des différentes cultures dans les comités de quartier et faire participer les maisons de retraites et les moins-valides.
6. Encourager les rencontres inter-comités de quartier via par exemple le Forum des Comités de Quartier.
7. Mettre en place des actions avec les services du tourisme de la région Bruxelloise, Wallonne et Flamande pour accueillir les touristes.
8. Envisager de nouvelles initiatives thématiques : Schaerbeek du 19ème siècle à nos jours, journée de déguisement du 19ème siècle, marché de Noël, patinoire artificielle durant l'hiver, marché du chocolat à Pâques.
9. Maintenir la pression pour que le timing d'ouverture de Trainworld soit respecté et pour que le maximum de moyens et de patrimoine ferroviaire soient alloués à ce musée. Inscrire ce musée dans une perspective touristique plus large à Schaerbeek. Le lien doit être renforcé avec la Maison Autrique, avec les promenades urbanistiques (à la découverte de la richesse du bâti schaerbeekois), avec les événements autour du parc Josaphat, avec le musée de la Bière...
10. Prévoir des emplacements de parking pour les exposants lors des brocantes/braderies.
11. Rendre toutes ces activités (Comités de Quartier, associations folkloriques etc) nettement plus accessibles aux seniors en assurant un meilleur relais et en organisant le déplacement de nos seniors vers et depuis ces activités.
12. Mettre en place des événements favorisant au maximum les rencontres entre les personnes, générations, culture (exemple speed dating, cafés-débats, etc.).
13. Développer fortement le nombre de plaines de jeux sécurisées car notre population rajeunit.

Continuer la lutte contre le bruit des avions...

En 2008, le MR demandait à la Commune d'installer un sonomètre sur le territoire schaarbeekois, afin de mesurer factuellement l'intensité de la gêne sonore endurée par les Schaarbeekois. Cette gêne frappe des quartiers bien précis de Schaarbeek. Pourtant, des solutions existent. C'est la Région de Bruxelles qui est normalement compétente en ce domaine, mais elle montre beaucoup de mauvaise volonté à faire avancer ce dossier. Ici, c'est la politique du « caillou dans la chaussure » qu'il faut pratiquer : un travail inlassable de demandes de suivi et de rappel afin qu'enfin les amendes pour infraction sonore soient perçues. C'est aussi pour cette raison que Schaarbeek est membre de l'UBCNA (Union Bruxelloise Contre les Nuisances des Avions). Cette politique sera poursuivie et la mandature 2013-2018 devrait engendrer des victoires juridiques en faveur des citoyens survolés.

Par ailleurs, un partenariat avec l'aéroport pourrait être développé via la promotion d'emplois à l'aéroport ou des offres de vols dédiées aux Schaarbeekois

10 – Le MR veut plus d'éthique et plus de démocratie

Constats :

- La commune a été pendant la dernière mandature relativement paisible d'un point de vue socio-démographique, notamment par la culture du vivre ensemble sur base des libertés fondamentales et des droits démocratiques. Le MR travaille et travaillera pour maintenir cet état d'esprit.
- L'image de la commune est multiple mais souffre d'une catégorisation dénigrante.
- Il demeure un déficit chronique dans la population sur la connaissance des structures complexes de notre vie politique. En outre, la population schaerbeekoise, comme celle du reste du pays, souffre du syndrome compréhensible du rejet politique. Les conseils communaux, pourtant ouverts au public, sont peu suivis par la population.
- Le « Schaerbeek Info » est l'outil principal de communication à l'attention de la population. Distribué deux fois par mois à 40.000 exemplaires, généralement lu et bien achalandé, il propose un contenu bilingue mais il faut éviter qu'il prenne la forme d'une Pravda à la gloire du bourgmestre.
- Les grands projets d'immobilier ou de renouvellement de quartier font l'objet d'un dialogue entre les autorités communales et les différents interlocuteurs (quartier, commerçants, population...) mais ce dialogue est souvent perçu comme unilatéral.
- Les associations de quartier font un travail formidable de relais entre la population et la commune. Ce sont des entités fragiles (car elles se construisent souvent autour d'un projet ponctuel) mais très performantes, qui ont toute leur place dans la palette des canaux d'information. Il faut les encourager et les soutenir.

Le MR propose :

1. De promouvoir une image forte de Schaerbeek, mélange de ses caractéristiques essentielles (patrimoine urbanistique incontestable, diversité des populations, zwanze locale, respect, proximité de toute l'infrastructure urbaine etc.).
2. De considérer le célèbre adage « Si tu ne t'occupes pas de politique, c'est la politique qui s'occupera de toi »... Pour résorber le fossé entre le politique et l'habitant, nous proposerons à la population schaerbeekoise un ensemble d'activités permettant de mieux faire connaître la chose publique. Outre la promotion de la vie politique au travers des écoles (via des visites organisées des infrastructures politiques comme les institutions européennes, fédérales, régionales et communales), la commune proposera deux fois par an des séances introductives au conseil communal, juste avant la tenue de celui-ci.
3. Dans le cadre d'élections communales, la promotion de la vie démocratique doit cibler l'ensemble de la population locale en mesure d'exercer le droit de vote : les Belges, les ressortissants de l'UE (inscrits sur liste électorale) et les étrangers (+ de 5 ans de résidence, inscrits sur liste électorale). Un travail d'information et de sensibilisation à l'attention de ces deux dernières catégories est nécessaire. Il y a là un déficit démocratique à exploiter vu leur faible taux d'inscription sur les listes électorales.
4. Améliorer et développer les outils de communications à l'attention de la population : garantir notamment un accès équilibré au Schaerbeek-Info, une présentation du monde associatif schaerbeekois et en accentuant le caractère bilingue ainsi qu'une actualisation du site de la commune.
5. Développer un service traduction au sein de la commune pour obtenir de plus nombreuses publications en néerlandais, écrites dans un meilleur néerlandais (site internet, Schaerbeek Info).
6. Impliquer d'avantage la population à la gestion de la commune en organisant une large enquête annuelle via Internet sur ce qu'apprécient et n'apprécient pas les habitants de la commune.
7. Encourager et soutenir la vie de quartier, fêtes et repas de rue (notamment par la mise à disposition de matériel, l'organisation d'animation (ânes...), la coordination avec les services de police (fermeture de rue...), et communication (via le site web ou Schaerbeek Info). On veillera particulièrement à encourager les initiatives inter-quartiers et à renforcer les espaces de communication et de dialogue avec les citoyens.

8. Repenser de manière intégrée le rôle des différentes structures de comités d'usagers et comités consultatifs et songer à accorder des priorités structurelles aux jeunes, aux femmes et aux personnes âgées. Un Conseil Consultatif de la Jeunesse aura toute sa raison d'être, le Conseil Consultatif Senior devra être renforcé ainsi que les liens entre les deux conseils.
9. La transparence de l'élu et son éthique la plus absolue sont des impératifs en matière de gestion des responsabilités et des deniers publics. A cet égard, les autorités communales mettront en place un code éthique de l'élu¹².
10. Sera continué et approfondi le travail entrepris au niveau des ASBL et sociétés publiques ou para-publiques gravitant autour de (ou subsidiées/financées par) la commune. Si des conventions existent aujourd'hui entre la commune et ces sociétés, la transparence des comptes et de l'utilisation de l'aide communale n'est pas suffisante. Pour ce faire, ces ASBL et sociétés publieront un rapport de gestion détaillé, les montants subsidiés et leur utilisation, la motivation éventuelle de la prolongation ou d'un nouveau subside. Ces données seront rendues publiques. Un chapitre devra être consacré à l'activité ayant eu une incidence sur Schaerbeek ou aux bénéfices des Schaerbeekois.
11. Le MR schaerbeekois est favorable à une plus grande cohérence de la répartition des compétences entre la Région et la Commune (exemple : ramassage des poubelles, nettoyage des rues...).
12. Profiter de la présence à Bruxelles des institutions européennes pour participer à leurs appels à projets (par exemple comme lors de la création d'un centre de technologies avancées en chimie grâce aux subsides du Fonds Européen de Développement Régional, participation à l'organisation de la journée internationale des Femmes).

¹² La mission de l'élu est de représenter la population sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de tout autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, ou de tout autre situation. Sa mission est prioritaire sur la discipline de parti ou de vague concepts tels « la raison d'État » .
L'élu signale clairement les conflits d'intérêts auxquels il est confronté.
L'élu n'utilise pas sa fonction pour des intérêts autres que ceux du peuple. La population a la possibilité de lui retirer son mandat .
L'élu travaille dans la transparence en faisant connaître mandats et rémunérations octroyées dans l'exercice de ses fonctions politiques.

11 – Le MR veut un projet pour notre jeunesse (enseignement, crèches, enfance, jeunesse)

Constats :

- Parce qu' « il n'y a pas de liberté pour l'ignorant » (Condorcet) », la mission principale de l'enseignement est d'émanciper en diffusant le savoir.
- Le boom démographique impose que des réponses adéquates soient mises au point en terme de constructions scolaires nouvelles, d'extensions d'écoles existantes, pour tous les niveaux de notre enseignement.
- Dans ces analyses d'évolution, il n'a pas été tenu compte d'une augmentation potentielle de la population scolaire générée par l'attractivité de l'enseignement communal (nouveaux bâtiments scolaires, salles d'études, gestion centralisée du parascolairetc.).
- Sur l'ensemble du réseau communal, on peut conclure que la demande sera de plus en plus importante.
- Sur base des proportions des élèves fréquentant le réseau communal, la demande émanant de chaque tranche d'âge, passera globalement de 7.825 (chiffres de janvier 2010) à 12.236 (estimation pour 2024). Soit environ 4411 élèves supplémentaires à inscrire dans notre réseau scolaire au cours des 15 prochaines années.
- L'évolution des populations scolaires entrainera par corollaire une augmentation proportionnelle du personnel enseignant, éducatif et administratif.
- Sachant qu'aujourd'hui la pénurie d'enseignants, porteurs d'un titre pédagogique, oblige déjà le Pouvoir Organisateur à engager, via des demandes d'avis préalables à la Communauté française, du personnel n'ayant pas suivi une formation pédagogique (+/- 20 % du personnel enseignant actuel), il devient impératif d'interroger le Pouvoir Subsidiant sur la stratégie qu'il compte mettre en place pour répondre à nos besoins tout en assurant un enseignement de qualité.
- L'offre en matière de crèches est largement insuffisante aujourd'hui : Le taux de couverture recommandé par l'union Européenne est de 33% (ce taux représente l'offre de places par rapport au nombre d'enfants entre 0 et 3 ans). La région a un taux de 28%. la commune est à 16%, et le nombre de naissances est en croissance.
- Il y a aujourd'hui 850 places contre 605 en début de mandature. Le secteur privé est passé de 135 à 245.
- Il y a en outre 666 places Kind&Gezin, avec un taux de couverture calculé (nombre d'enfants néerlandophones) de 34% (ce qui ferait 2000 enfants néerlandophones). En tout, il y a donc un taux de couverture de 1461/7115=21%.
- Parce qu'après l'école il y a certainement mieux à faire que traîner dans les rues.

Le MR propose :

1. De finaliser la reconstruction de l'école 14, la rénovation et l'extension de l'école 16, le projet d'une école secondaire intercommunale Schaerbeek/Evere et de rechercher activement les possibilités d'extension des autres écoles communales.
2. AXE 1 COHERENCE PEDAGOGIQUE : RENFORCER, POURSUIVRE, OPTIMALISER
 - Poursuivre les objectifs pédagogiques sur les socles de compétence et tout particulièrement, sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement.
 - Harmoniser, après concertation, les méthodes d'enseignement en usage dans chaque école.
 - Optimiser l'utilisation des meilleurs outils pédagogiques. (bulletins, carnet programme, programme CECP).
 - Mettre à profit les journées de formation et les concertations pour construire les stratégies pédagogiques les plus efficaces.
 - Faire preuve à l'égard des jeunes enseignants de soutien et d'exigence.
 - Epauler les directions d'école dans l'exercice de leurs missions en renforçant leur accompagnement sur le terrain par l'inspecteur pédagogique.

3. AXE 2 REAFFIRMER LES VALEURS DE L'ECOLE PUBLIQUE

- Parce qu'« il n'y a pas de liberté pour l'ignorant » (Condorcet) », la mission principale de l'enseignement est d'émanciper en diffusant le savoir.
- Mais, l'Instruction publique, fondement de la liberté politique, condition indispensable de l'accès à la citoyenneté, est un objectif tout aussi essentiel.
- Pour atteindre ces deux objectifs, 5 priorités :
 - Former des équipes éducatives aux exigences d'un enseignement public de qualité.
 - Sensibiliser ces équipes aux spécificités schaarbeekoises.
 - Expliquer les valeurs auxquelles le PO adhère et qui sont affirmées dans son projet éducatif (démocratie, laïcité politique, missions de service public).
 - Utiliser la culture comme outil d'émancipation sociale, professionnelle et citoyenne (dans une approche interculturelle favorisant la rencontre de l'autre et non le repli identitaire).
 - Encourager l'appropriation de l'environnement local comme outil de construction des savoirs et des démarches citoyennes.

4. AXE 3 PROFESSIONNALISER LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

- Le concept de professionnalisation est originaire du Canada et vise à inciter les enseignants à systématiser des pratiques dans l'exercice de leur métier.
- Un bon enseignant doit pouvoir pratiquer les théories et théoriser ses pratiques. Il s'agit d'un processus long qui met la formation continue, l'auto-évaluation et l'évaluation dialogique au centre des exigences.
- Cette démarche a déjà été entamée (cf. Livre Blanc) par l'adoption du profil de développement professionnel et à travers quelques journées pédagogiques.
- 4 priorités :
 - Apporter encore plus de soin au recrutement (en impliquant les directions d'écoles concernées) particulièrement dans son volet accueil (information sur le PO, ses exigences, les services qu'il peut rendre etc.
 - Mettre en place de vraies stratégies de parrainage et de tutorat des nouveaux engagés.
 - Gérer de manière plus proactive les formations continuées (notamment en les intégrant dans une vision plus globale au niveau du PO et en évaluant leurs retombées.)
 - Renforcer les évaluations formatives des enseignants et les former à l'autoévaluation de leurs pratiques.

5. AXE 4 RENFORCER LES CAPACITES DE MANAGEMENT DE L' ADMINISTRATION ET DES DIRECTIONS :

- Une gestion administrative efficace du département repose sur 3 piliers
 - Un service de l'enseignement communal schaarbeekoïse performant dont la structure répond aux besoins et bien intégré dans le reste de l'administration communale.
 - Des directions ayant de bonnes aptitudes de gestion et d'animation de leur établissement.
 - Des secrétariats d'école capables de décharger les directions d'une partie significative des tâches administratives.
- Amélioration de la gestion du Département IP : 5 priorités.
 - Adapter complètement l'organigramme du service IP à ses missions et aux besoins des écoles.
 - Renforcer les compétences du personnel.
 - Poursuivre une politique administrative interne (procédure, formulaires, mise à niveau des logiciels de gestion, suivis permanents etc.).
 - Porter une attention particulière à la formation continue des directions d'école et des équipes administratives.
 - Fidéliser les enseignants (assurances hospitalisation, crèches d'entreprise, etc.).

6. AXE 5 ACCUEIL HORS TEMPS SCOLAIRE

- L'accueil hors temps scolaire regroupe l'accueil de l'enfant le matin (dès 7h30), le temps de midi, de la fin des cours jusque 18h30.
- A cet égard il est nécessaire :
 - De renforcer les compétences du personnel accueillant par la mise en place de formations obligatoires.
 - De mettre à la disposition des équipes d'accueil un matériel ludique, éducatif, attractif pour les enfants.
 - Permettre l'engagement de personnel qualifié supplémentaire pour faire face aux besoins réels des écoles et à l'accroissement de la population scolaire.

7. AXE 6 RENFORCER LES MISSIONS DE L'ŒUVRE DES COLONIES SCOLAIRES
 - Assurer la promotion des activités parascolaires au sein de chaque école du réseau communal.
 - Maximiser l'utilisation des deux centres communaux (Ittre et Ohain) pour les classes de dépaysement.
 - Augmenter et moderniser la capacité d'accueil des deux centres pour permettre la participation des classes par période.
 - Favoriser les activités sur l'exploration de l'environnement local.
 - Pendant l'été, poursuivre les missions d'accueil et d'animation culturelles, sportives, éducatives des enfants schaarbeekoïses scolarisés dans l'enseignement fondamental.
8. Crèches :
 - Augmenter les places en crèches communales, notamment par l'utilisation des moyens SEMA (Synergie Employeur Milieu d'Accueil) qui permettent aux entreprises de déduire fiscalement les investissements qu'elles font dans l'accueil de l'enfant.
 - Encourager et accompagner la création de structures d'accueil privées et de soutien aux accueillantes à domicile.
9. Poursuivre le soutien à la socialisation des jeunes via des activités collectives (sportives et autres) dont par exemple la continuation de l'atelier d'été destiné à la préparation d'examens de passage, entrecoupé d'activités sportives. Cette initiative remporte un vif succès et le taux de réussite est supérieur à 70%
10. Entretien des plaines de jeux et multiplier des lieux de délasserment sûrs pour les jeunes.
11. Veiller à un accès égal des jeunes filles aux loisirs et lieux de délasserment et lutter contre la ségrégation naturelle des genres dans les activités pour jeunes.
12. Construire une seconde école communale néerlandophone.

12 – Le MR veut un projet culturel d’envergure

Constats :

- La culture est au cœur de notre vision et mérite un engagement total de la commune :
 - C’est le ciment de la cohésion sociale et un véritable outil de promotion des valeurs démocratiques
 - C’est un élément central du sentiment de bien-être collectif et du plaisir de la ville.
 - C’est un outil essentiel pour promouvoir l’égalité des chances pour chacun(e) de nos concitoyen(ne)s, en facilitant la poursuite de son projet de vie.
 - C’est vecteur du développement économique local: la mise en valeur du patrimoine -riche à Schaerbeek- et les activités culturelles sont clairement devenues un relais de croissance économique.
- La culture n’est donc pas du tout une dépense facultative mais, comme toutes les compétences communales, elle doit être gérée avec rigueur et professionnalisme.
- Dans ce contexte, une attention particulière sera portée aux publics jeunes et aux familles qui constituent à côté de l’école, un vecteur de socialisation primordial.
- Schaerbeek compte de nombreux théâtres. Il y en a pour tous les goûts, dans tous les registres. Du plus vieux cabaret-théâtre (l’Os à Moelle) aux théâtres à l’attention des jeunes, les Halles de Schaerbeek, etc.
- Il existe des carences en matière de lieux d’échanges culturels plus adaptés à une plus large population : les cafés, les Halles de Schaerbeek, les théâtres, la projection cinématographique mensuelle et les salles de concert restent peu fréquentés par la population.
- Le taux moyen de la subvention (Fédération Wallonie-Bruxelles + Commune) des centres culturels bruxellois est de 5,8 € par habitant; la subvention schaerbeekoise est avec 0,8€ environ 7 fois inférieure à cette moyenne. Le Centre Culturel de Schaerbeek (100 personnes assises) ne suffit plus.
- Le côté multiculturel et cosmopolite de la commune s’accroît constamment: 1/3 de la population est d’origine étrangère. Au niveau de l’emploi des langues, on ne parle le français que dans une moitié des ménages et le néerlandais dans 9 % des cas. Plus de 41 % des ménages sont multilingues et ce groupe formera bientôt la majorité.

Le MR propose:

1. **Un pari sur l’enfance et la jeunesse**
 - a. Poursuivre les partenariats avec les écoles d’art et les établissements d’enseignement supérieur artistique
 - b. Soutenir la création annuelle, pour chaque école, d’un vaste projet culturel phare (ex. : créer un orchestre, une chorale, lancer un projet « Monnaie », etc.).
2. **Le défi de la diversité, de la cohésion sociale et le renforcement des valeurs communes**
 - a. Développer autant que possible l’action culturelle et aider la création dans les quartiers
 - b. La diversité culturelle a besoin d’être gérée de façon positive et constructive :
 - i. en valorisant toutes les “cultures” et en créant un dialogue interculturel
 - ii. en favorisant l’intégration à la vie locale, aux activités de quartiers, aux institutions
 - iii. en renforçant la maîtrise et la connaissance du français

- c. Créer des liens autour des valeurs partagées qui fondent la démocratie et qui doivent nous réunir: paix, égalité homme/femme, solidarité, respect, liberté de pensée... Certains quartiers, en particulier dans la partie ouest de la commune, sont touchés par l'exclusion sociale. Pour bon nombre de Schaerbeekois, l'accès à la culture et au livre peuvent devenir possible notamment,
 - i. en allant vers les publics, sur leur lieu de vie, d'activité, par une approche plus itinérante, plus adaptée aux quartiers et aux demandes des populations ;
 - ii. en privilégiant les démarches artistiques qui cherchent à associer la population locale ;
 - iii. en soutenant les politiques locales de lutte contre l'illettrisme qui reste un problème pour 10 % de la population (12.000 Schaerbeekois).
- 3. Fidéliser et attirer les jeunes ménages dans la commune en développant une offre (écoles, crèches, bibliothèques, médiathèques, ludothèques...) à l'attention des jeunes ménages**
- a. en accordant une attention toute particulière aux tout petits, pour lesquels l'offre est moins fournie que pour les 6-12 ans ;
 - b. en mettant en place une offre culturelle mieux adaptée aux rythmes des familles, notamment le week-end ;
 - c. en prévoyant une tarification familiale préférentielle assez flexible pour s'adapter aux familles monoparentales, aux familles nombreuses, aux visites avec les grands-parents, etc. ;
 - d. en faisant découvrir notre patrimoine artistique (architecture, littérature, peinture...) avec plusieurs niveaux de lecture afin d'intéresser aussi bien l'enfant que l'adulte ;
 - e. Maintenir la cohérence des grands temps forts de sa programmation (Salons musicaux, Festival Jazz Now, Aca-ciné, Théâtre Jeune Public, Libres Parcours, etc...) qui attirent un public de plus en plus fidèle ;
 - f. De tirer meilleur profit des installations « Villo » en proposant aux familles des circuits culturels à travers la commune ;
 - g. De proposer des promenades culturelles guidées par un marquage au sol.
- 4. Un pas dans le numérique** : Gérer la révolution numérique pour que certains ne restent pas au bord du chemin technologique en favorisant les activités de médiation ("internet accompagné", prêt de tablettes, visites d'expositions interactives...) et en permettant au public de devenir partie intégrante du processus créatif (ateliers, stages, expériences pilotes avec des artistes locaux...).
- 5. Développer l'infrastructure culturelle**
- a. De donner une nouvelle identité au site de la Maison des Arts pour qu'il devienne
 - i. un lieu de résidences dans tous les domaines (concerts, danses, expos...) ;
 - ii. un lieu de création en poursuivant et en renforçant la politique d'installations déjà mise en place, aider à la création tout en laissant une forte autonomie aux artistes ;
 - iii. un lieu de partenariats « porteurs » susceptibles de renforcer son identité (Kunstenfestivaldesarts, Eté de la Photographie, Voisins, ...)
 - iv. un lieu de vie en développant des activités de convivialité (contes, café-tricot, activités pour enfants le mercredi après-midi au jardin,...) et en les couplant mieux avec l'ouverture de l'estaminet ;
 - v. un lieu de rendez-vous plus transversaux, plus fusionnels en greffant sur les vernissages ou les soirées-concerts des événements satellites festifs (brunch, musique, contes,...) ce qui permettrait de toucher plusieurs publics différents et de les garder sur le site, un peu à l'instar de ce qui existe chez Filigranes ou Cook and Book ;
 - vi. un lieu d'activités récurrentes, comme par exemple des « pic-nic music » (un événement à jour fixe le midi), en y installant un kiosque à musique et des chaises design (comme aux Tuileries à Paris) ;
 - vii. organiser une meilleure concertation avec les Halles de Schaerbeek afin de les intégrer mieux dans le tissu et l'offre culturelle schaerbeekoise ;
 - viii. utiliser d'avantage les parcs pour des projections de films ; les kiosques serviront plus fréquemment de lieux de concerts.
 - b. Le bâtiment actuel du Centre Culturel
 - i. Il ne suffit plus à une évolution à long terme.
 - ii. Le projet du « dépôt » de la rue Rubens permet d'envisager le futur du Centre Culturel dans une perspective à plus long terme. Ce lieu polyvalent permettrait au Centre d'augmenter la quantité et de varier la nature de sa programmation, et ce dans le but d'attirer un plus large public à ses manifestations.
 - c. Le développement des bibliothèques publiques
 - i. Il a été un des axes majeurs des politiques publiques des deux dernières législatures. Cette politique reposait sur la notion de diffusion culturelle et sur la réduction des inégalités géographiques et sociales. L'effort doit être poursuivi en tenant compte des zones moins bien irriguées, c'est à dire dans le haut de la commune (Quartier Daily) ;
 - ii. Adapter les heures d'ouverture, notamment au augmentant l'horaire du samedi à la bibliothèque Sésame et l'installation de boîtes de retour 24h/24h et l'utilisation des comptes en ligne pour les prolongations, réservations, suggestions d'achats ;
 - iii. Améliorer le confort des bibliothèques en prévoyant des zones de calme (gsm free), du Wifi, des animations lectures pour occuper les enfants pendant que les parents profitent des services, l'accueil pour les anglophones, les collections en les

adaptant aux projets portés par les bibliothèques et aux besoins spécifiques de chaque quartier touché, en mettant à disposition des liseuses électroniques et prêter à tarif réduit des oeuvres numériques

- d. Création d'un musée d'Art Moderne dans l'Eglise de la Sainte-Famille (Helmet)

La Région Bruxelloise manque d'un véritable lieu d'exposition consacré aux arts modernes du 20^e siècle. L'Eglise de la Sainte-Famille développe depuis longtemps l'idée d'une réaffectation partielle. Ces deux ambitions doivent se rencontrer.

13 – Le MR veut remettre l’émancipation à l’ordre du jour (épanouissement et insertion des PMR, Promotion de la Femme et de la Famille, Cohésion sociale)

Constats :

- Schaerbeek souffre d'une réelle fracture sociale qui menace sérieusement son unité. La commune est déjà divisée entre le haut de Schaerbeek et le bas, celui-ci concentrant l'essentiel des difficultés socio-économiques et démographiques de la commune.
- Schaerbeek est à la pointe de ce combat : l'échevinat de l'Égalité a été organisé en 2006 et la Maison des Femmes a été inaugurée en 2010.
- Les politiques publiques ne prennent pas suffisamment en considération cette dimension.
- Le monde associatif tente de répondre tant bien que mal et de combler les lacunes du monde politique sans toutefois parvenir aux résultats escomptés.

Le MR propose de :

1. Poursuivre le Conseil de l'Égalité hommes/femmes, qui rassemble les acteurs de terrain concernés par la problématique.
2. Aider la Maison des Femmes à poursuivre ses collaborations multiples et complémentaires surtout en partenariat avec les écoles afin de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'égalité homme-femme.
3. Dans le cadre d'un contrat de quartier, prévoir l'ouverture d'un centre d'accueil des femmes victimes de violences conjugales.
4. Renforcer les structures d'aide aux devoirs à l'école pour lutter contre l'échec scolaire.
5. Étendre l'offre de l'apprentissage du français et du néerlandais tout au long de la vie.
6. Favoriser des partenariats entre les écoles et le monde associatif.
7. Mettre en place un programme d'appui des bénévoles seniors aux devoirs.
8. Poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation sur les thématiques de l'égalité homme-femme (par exemple, celles consacrées à la violence familiale et à la violence faite aux femmes).
9. Renforcer les missions des bibliothèques en mettant par exemple à disposition des jeunes défavorisés des salles d'étude dotées d'un accompagnement adapté.
10. Continuer la politique en faveur des malentendants, mal voyants, aveugles (Bébé-Sourd-Bouquine en bibliothèque...).
11. Mettre en place un service d'accompagnement pour les personnes à mobilité réduite, pour les malvoyants et les malentendants dans l'ensemble des services publics de la commune : poste, commune, etc
12. Développer et harmoniser le travail des nombreux éducateurs de rue dont le rôle est d'accompagner des jeunes dans les quartiers et de leur proposer des activités.
13. Développer le rôle du scoutisme dans l'accompagnement des enfants et l'éducation des adolescents.

14 – SPORT ET SANTE – Une action résolument volontariste au départ des nombreux atouts de Schaerbeek

Constats :

- La pratique du sport est un formidable moyen d'épanouissement personnel et d'apprentissage du respect des règles de vie en société. Il permet d'impliquer le jeune mais également sa famille dans une dynamique positive.
- Schaerbeek offre une multitude de possibilités en matière sportive (du tennis au rugby, en passant par la pétanque ou les arts martiaux). Des travaux de grande ampleur ont été réalisés récemment (rénovation du stade du Crossing, des terrains du Kituro, de la piste d'athlétisme Ter Delt, des terrains du Club de tennis Wahis...).
- La santé est une des premières préoccupations de notre population. Préoccupation en matière d'accès à des soins de qualité, mais aussi en matière d'accès à l'information.
- Les problèmes sociaux et de santé sont étroitement liés entre eux et réagissent à une série de facteurs, dont l'accès à l'emploi et à un logement de qualité.
- Le pôle santé sur le site Brien s'est fortement développé (hôpital qui a crû en termes d'infrastructures, en terme de fréquentation et nouvelle maison de repos la Cerisaie). Les représentants libéraux ont considérablement œuvré au redressement financier de l'hôpital CHU Brugmann, qui est passé d'une perte de 14 millions d'euros à l'équilibre financier sur la dernière législature. Cependant, le collège des Bourgmestre et échevins a entamé une réflexion sur l'implication de Schaerbeek et de ses représentants dans la gestion de l'hôpital Brien, intégré au CHU Brugmann.

En matière de sports, le MR propose de :

1. Coordonner les actions communales avec les clubs sportifs et les opérateurs en matière de santé sur le territoire de la commune.
2. Poursuivre les campagnes d'information spécifique vers les publics que constituent les enfants et les personnes âgées.
3. Favoriser l'accès des jeunes aux clubs sportifs via l'octroi des chèques-sports et de tarifs préférentiels pour les familles nombreuses.
4. Poursuivre le soutien aux associations et aux clubs sportifs qui proposent du sport pour tous, un encadrement et des activités de qualité à nos jeunes ou moins jeunes.
5. Développer le partenariat écoles – clubs sportifs, par exemple par la création d'une filière sport-études mais également par une collaboration renforcée en matière d'accueil extrascolaire, ou de lutte contre le décrochage scolaire.
6. Créer un cadastre des salles et lieux où se pratique le sport et en assurer la diffusion via une brochure. Toujours pour mieux informer nos concitoyens, organiser une Journée des Sports avec différentes démonstrations des diverses disciplines sportives présentes sur le territoire de la commune (tant pour les filles que pour les garçons).
7. Organiser de nouveaux événements sportifs dont entre autres un 'Challenge du Printemps' regroupant toutes les équipes de foot corporatif de la commune et un jogging populaire et familial dans le parc Josaphat.
8. Accompagner les performances remarquables de nos clubs sportifs – en rugby : le Kituro, en tennis : le RC Lambermont et le RC Terdelt, en basket : le Canter, en arts martiaux : la FFKA, en football : le RUSA, le Racing de Schaerbeek, le FC KOSOVA en football en salle, l'AS Schaerbeek, KINETIX, les sports de combat : Mondial Sport, le judo : Entente Bruxelloise et Judo Royal Club, l'athlétisme : Royal Cercle Schaerbeekois, Brussels Aquatic Synchro Swimming, Union Boxing Club, CDO Schaerbeek/Evere, BIAF (Belgium Intern Allstyle Freedom), RPC Schaerbeek, Brussels Tigers... et Mieux coordonner le 'street basket' inter-quartiers.

En matière de santé, le MR propose de :

1. Renégocier avec Bruxelles-Ville la part de chacune des communes dans la gestion du CHU Brugmann et les implications financières que cela peut engendrer pour notre budget communal.
2. Déployer, au départ du site Paul Brien du CHU Brugmann dont la commune est actionnaire, de nombreuses initiatives axées sur la

santé, la lutte contre le tabagisme et favorisant le lien entre la santé et le sport.

3. Maintenir l'échevinat de la santé, en créant des synergies intra-communales avec l'échevinat des crèches, de l'enseignement, du sport et des seniors, et le CPAS.
4. Actualiser régulièrement le cadastre complet des opérateurs en matière de santé sur le territoire de la commune.
5. Poursuivre la politique de prévention en matière de santé dans nos écoles et la collaboration avec les consultations de l'ONE.

Le Neptunium a été négligé ces dernières années. Il faut un vrai projet, rapidement...

Gestion négligée, direction absente, fuites d'eau, facture d'énergie très élevée, incertitude quant à la rénovation promise par Beliris (6 millions d'euros), la piscine communale traverse un vrai brouillard... et l'on se rappelle la tentative d'un échevin FDF de fermer la piscine il y a dix ans.

Il faut aussi reconnaître que la piscine pèse lourd dans le budget communal : près de 800.000 d'euros, soit 20% du budget alloué à l'ensemble des associations gravitant autour de la Commune. Ce qui en admettant près de 200.000 visiteurs annuellement correspond à un subside de quatre euros par visiteur, alors que le billet d'entrée est fixé à 2.5 euros, soit un subside de 60%.

Le Neptunium bénéficie par contre d'atouts fantastiques : le bâtiment et le bassin sont architecturalement magnifiques, la fréquentation est en hausse constante, il dispose d'une belle salle de sports au premier étage et la qualité de son eau est réputée excellente.

Des marges doivent impérativement être dégagées pour assurer la pérennité de la piscine et une gestion sérieuse doit rapidement être mise en place. Le MR propose les actions suivantes :

- La fusion du complexe sportif Terdelt et du Neptunium en un centre sportif intégré. Celui-ci pourrait être reconnu par la communauté Française, cela réduirait considérablement la facture du personnel de gestion et augmenterait la visibilité de l'infrastructure.
- La création de nouvelles disciplines par exemple des cours de danse classique ou contemporaine et autres etc.
- Une gestion des ressources humaines direction efficace (direction, recrutement etc).
- Une plus grande surveillance des entrées piscine avec un tarif différencié favorable aux Schaerbeekoïses, une meilleure location des locaux afin d'assurer plus de revenus.
- Beliris doit confirmer un calendrier clair des travaux prévus.

Bref, le Neptunium doit être géré.

15 – Le MR veut que le CPAS soit géré !

Constats :

- Le budget alloué par la commune au CPAS a doublé en l'espace de six ans, suite à l'augmentation importante et constante des demandes d'aides. Le budget total du CPAS avoisine aujourd'hui 100 millions d'euros et 800 personnes y travaillent. Pour 2012, la dotation communale est d'environ 32,5 millions d'euros.
- En termes de revenus par habitant, Schaerbeek est la 5ème commune la plus pauvre en Belgique. Le pourcentage d'habitants bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale est de 2,8%, bien au-dessus de la moyenne de la région (2,15%) ou de la Belgique (0,76%)¹³.
- L'augmentation importante et constante des demandes d'aides : elles ont triplé entre 2001 et 2008 et atteignent environ 8.000 demandes en 2011.
- Le CPAS de Schaerbeek est mal géré, semble très généreux et a mauvaise réputation.
- Seul 53 % du public précarisé que notre CPAS accueille s'est engagé dans une démarche vers un emploi ou une formation.
- L'Office des étrangers se trouve tout près de la commune de Schaerbeek, ce qui amène de nombreux demandeurs à notre CPAS.
- Parmi les CPAS de la Région, c'est Schaerbeek qui aide le plus d'étudiants (parmi les 27 % de jeunes entre 18 et 24 ans qui ont le RIS).
- Les assistants sociaux du CPAS sont de bonne volonté et motivés, mais complètement débordés et travaillent actuellement dans des conditions difficiles.

Le MR propose de :

1. Réaliser un audit indépendant, sérieux, spécialisé et en profondeur afin de déceler les dysfonctionnements, les éventuels avantages consentis irrégulièrement, d'évaluer la qualité de l'accueil et le professionnalisme des services sociaux, et l'allocation optimale des ressources humaines et financières.
2. Etablir une comparaison plus régulière et systématique avec les communes voisines en termes de réalisation, d'indicateurs-clés et d'octroi d'aide.
3. Favoriser la conclusion de conventions avec des entreprises, notamment schaerbeekoises, qui mettent des usagers du CPAS à l'emploi (par exemple : les articles 60).
4. Rationaliser la situation du CPAS actuellement multi-sites (éviter les doublons), par une informatique adaptée, par un regroupement des divers services tant communaux que du CPAS qui ont une même fonction (achat, service du personnel, entretien...), et optimiser les divers bâtiments qu'il possède.
5. Définir les objectifs prioritaires du CPAS et construire un budget qui y correspond
6. Toute personne doit pouvoir bénéficier de ressources suffisantes pour mener une vie conforme à la dignité humaine. L'aide octroyée par le CPAS est indispensable, mais elle doit être destinée uniquement aux personnes qui y ont droit. Un travail sera effectué en ce sens (par ex : lutte contre les adresses fictives, visites à domicile, contrôles de revenus parentaux relatifs aux aides octroyées aux étudiants) et un contrôle budgétaire sérieux sera réalisé (par ex : compression des dépenses qui ne sont pas prises en charge par le fédéral).
7. Renforcer les partenariats entre le CPAS et les autres acteurs de la vie schaerbeekoise (par ex : Aide aux Familles) et avec l'Echevinat de la Culture et l'Echevinat de la Santé & de l'Egalité Homme-Femme.

¹³ Données mi-2008

Non au « Centre de coûts » ! un CPAS mieux géré, avec des objectifs clairs

Aujourd'hui, le Centre Public d'Action Sociale ressemble à un monstre opaque et mal géré. Plus de 800 personnes y sont actives. Elles ont fait grève en mars 2012, ce qui démontre des tensions. 50% des moyens du CPAS sont utilisés pour son propre fonctionnement. Aucun indicateur de performance n'est mis à la disposition du public. Si la fragilité de la population explique l'importance du budget (100Mio EUR en plus des 200Mio EUR du budget Communal), il est impératif d'opter pour une gestion plus professionnelle des ressources humaines et financières du Centre et ce,

- par la cartographie des forces et faiblesses de l'action du CPAS et de ses opportunités ;
- par un meilleur contrôle de l'allocation des moyens publics ;
- par une analyse des parcours par usager type du CPAS c'est-à-dire par le recensement opérationnel des différentes étapes franchies et des valeurs ajoutées offertes par les différents services du CPAS
- par la mise en place d'indicateurs de performance budgétés et le suivi de cette performance sous la forme d'objectifs à atteindre ;
- par un engagement de résultat et non par le simple engagement de moyens ;
- par une concertation constructive entre la commune et le CPAS.

Bref, un CPAS mieux géré.

16 – Le MR veut un programme basé sur des valeurs (Valeurs, Philosophies et Religions)

Constats :

- Notre constitution garantit la liberté religieuse mais la commune intervient dans le financement de certaines fabriques d'Eglise et dans la subsidiarité des autres cultes.
- Le MR milite en faveur de la neutralité de l'Etat en matière religieuse
- La fréquentation des églises catholiques est en diminution et une réflexion est en cours au sein des instances catholiques quant à l'éventuelle réaffectation des biens immobiliers du culte.
- Schaerbeek est une commune avec une large population de tradition musulmane. Les communautés musulmanes connaissent un développement important, et Schaerbeek dispose de nombreuses mosquées sur son territoire.
- Une radicalisation religieuse voit le jour. S'il est évident que la spiritualité et la religion peuvent occuper une place importante dans la vie privée des Schaerbeekois, cela ne peut pas se faire au détriment des valeurs d'égalité des genres et d'émancipation de l'être humain.

Le MR propose de :

1. Promouvoir la neutralité religieuse au sein des services communaux et le vivre ensemble : l'école, l'administration publique et les cercles politiques doivent demeurer des lieux de neutralité où le port d'un signe religieux, politique ou philosophique n'est pas autorisé.
2. Promouvoir l'émancipation de la femme via une politique transversale cherchant toujours d'avantage à faire respecter les principes d'égalité entre l'homme et la femme, à favoriser l'émancipation de l'individu et son inscription dans notre société.
3. Accompagner l'inscription harmonieuse des lieux de culte dans la commune, en conciliant les prescriptions légales et les aspirations des habitants.
4. Se tenir à disposition pour les projets de réaffectation de lieu de culte, afin que ces projets s'insèrent au mieux dans leurs quartiers et bénéficient à chacun.
5. Poursuivre le dialogue interreligieux et philosophique afin d'améliorer le vivre ensemble dans une commune où les différences ne créent pas de conflits majeurs.
6. Continuer la lutte contre les mariages blancs et gris : le MR dénonce avec force cette fraude au contrat social belge et continuera à lutter sans relâche et avec tact pour dépister cette pratique, tout en laissant les « vrais » fiancés convoler en justes noces !